

qui relève de son ministère? Ce règlement exige que l'on fournisse des renseignements détaillés sur la conduite des personnes vivant dans cet hôtel. S'il est au courant de la situation, pourrait-il dire à la Chambre si ce règlement a été promulgué et appliqué avec l'autorisation de son ministère?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de m'avoir donné préavis de sa question quelques heures avant la période des questions. Je me suis renseigné et je serai en mesure de faire rapport à la Chambre jeudi, mais je voudrais dire à l'honorable député que ces règlements auraient été faits à la suite de l'initiative des étudiants eux-mêmes. Je n'en connais pas la nature, mais j'ai exigé qu'on me fasse rapport, et aussitôt que j'aurai reçu ce rapport, je le transmettrai à la Chambre. Si ces règlements sont absurdes, je puis assurer l'honorable député qu'ils ne seront pas mis en vigueur.

[Traduction]

M. Lewis: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a dit dans sa réponse que ce règlement avait été établi par les étudiants. Procédera-t-on à une enquête sur tous les aspects de ce règlement, notamment le refus de permettre aux Indiens qui fréquentent l'école d'aller visiter leur famille, la permission de se tenir les mains seulement, accordée aux étudiants des deux sexes? Le ministre voudrait-il examiner de plus près ce règlement enfantin et faire part à la Chambre, jeudi exactement, de ce qu'il en pense?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: C'est ce que j'ai l'intention de faire, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

LES TRANSPORTS

LA PRÉSENCE DU MINISTRE AUX SÉANCES DU COMITÉ DANS LES MARITIMES

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Comme les séances du comité des transports ont bien démarré hier à Fredericton, le ministre peut-il répondre à la question que je lui ai posée la semaine dernière? Quand se rendra-t-il dans cette région dans le cadre des visites

qu'il a faites aux divers endroits où s'est réuni le groupe d'étude sur l'habitation?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): J'y songe avec un vif intérêt, monsieur l'Orateur. Cette visite figure très haut sur mon calendrier. Si je puis arrêter une date avec mon honorable ami afin qu'il soit là pour m'accueillir, nous pourrions peut-être nous entendre.

M. Bell: Le ministre peut-il nous indiquer à quel moment il ira là-bas pour que nous puissions nous préparer en conséquence? Ainsi, sera-t-il à Halifax demain?

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, la dernière fois que j'y suis allé, mon honorable ami venait tout juste de partir. J'en ai peut-être été par trop déçu, mais je suis sûr que nous nous arrangerons pour nous voir la prochaine fois.

M. Bell: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me demande si le ministre et le député pourraient faire leurs propres arrangements.

Des voix: Bravo!

L'IMMIGRATION

L'ENTRÉE D'AGITATEURS PROFESSIONNELS NOTOIRES

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. En raison des troubles de plus en plus fréquents ces derniers jours, notamment l'explosion d'une bombe à la Bourse de Montréal et des dégâts considérables causés à l'Université Sir George Williams, le gouvernement réexamine-t-il son principe de la porte ouverte à l'égard de l'admission au pays de gens comme Stokely Carmichael et d'autres agitateurs qui incitent ouvertement au renversement du gouvernement par la force, et dont les menées favorisent les agissements de ce genre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le gouvernement observe et surveille la situation. Nous partons du principe, que le député approuve, je crois, qu'il est préférable d'avoir une société libre et la liberté de la parole. Mais si la situation s'aggrave au point que les gens entrent au Canada avec des intentions séditeuses, nous devons alors, bien entendu, traiter beaucoup